



Marloie, 18 novembre 2009

<p>Compte-rendu du groupe de travail « Economie » Jeudi 29 octobre 2009 - Ecole communale de Houyet</p>

Présents :

Mmes et Ms. les Membres de la CLDR :

Mmes et Ms. ADNET Achille, MINGEOT Christiane, STASSIN Jacques, CHARLIER André, GILLARD Jean, PETIT Hugues, SCAILLET Sabine, ROBA Fabienne, LEFEBVRE Jean, PAULUS René, DETHISE Jean ;

Mmes BUCHHOLTZ Fabienne, MOSSERAY Brigitte ;

M. DE CRAYENCOUR Quentin, Challenge Dinant ;

M. STEFANUTTI Alain, Maison de l'Emploi Houyet – Rochefort ;

M. GOBLET Nicolas, employé communal en charge du développement rural ;

Mme HUBERT Laurie, Bureau Economique de la Province de Namur (BEPN) ;

M. SIMON Jean-Christophe, Mmes WAUTERS Anne-Audrey et DOGUET Anne, agents de développement FRW.

Après avoir remercié les participants de leur présence, Jean-Christophe Simon présente l'ordre du jour de cette rencontre :

1. Introduction, contexte et méthodologie
2. Stratégie de développement provisoire
3. Quelques constats
4. Maison de l'Emploi Houyet - Rochefort (M. Stefanutti)
5. Challenge Dinant (M. de Crayencour)
6. Projets et actions issus des consultations
7. Nouvelles idées de projets et actions :
 - Travail en sous-groupes
 - Restitution

Remarque : malgré une centaine d'invitations postales personnalisées adressées aux acteurs économiques locaux, nous déplorons qu'aucun d'eux, à l'exception de certains membres de la CLDR, n'ait été présent lors de cette rencontre...

1. Introduction, contexte et méthodologie

a) Introduction :

Qu'est-ce qu'une opération de Développement rural ?

Les **Opérations de Développement Rural** consistent à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document de stratégie et de perspectives communales présente un ensemble coordonné d'actions de développement.

b) Contexte :

5 grandes étapes :

- ✓ Information et consultation de la population
- ✓ Mise en place de la CLDR (Commission locale de développement rural)
- Mise en place des **groupes de travail thématiques**
- Elaboration du PCDR (Programme communal de développement rural)
- Mise en œuvre de projets et d'actions (subventions !)

Les deux étapes déjà réalisées :

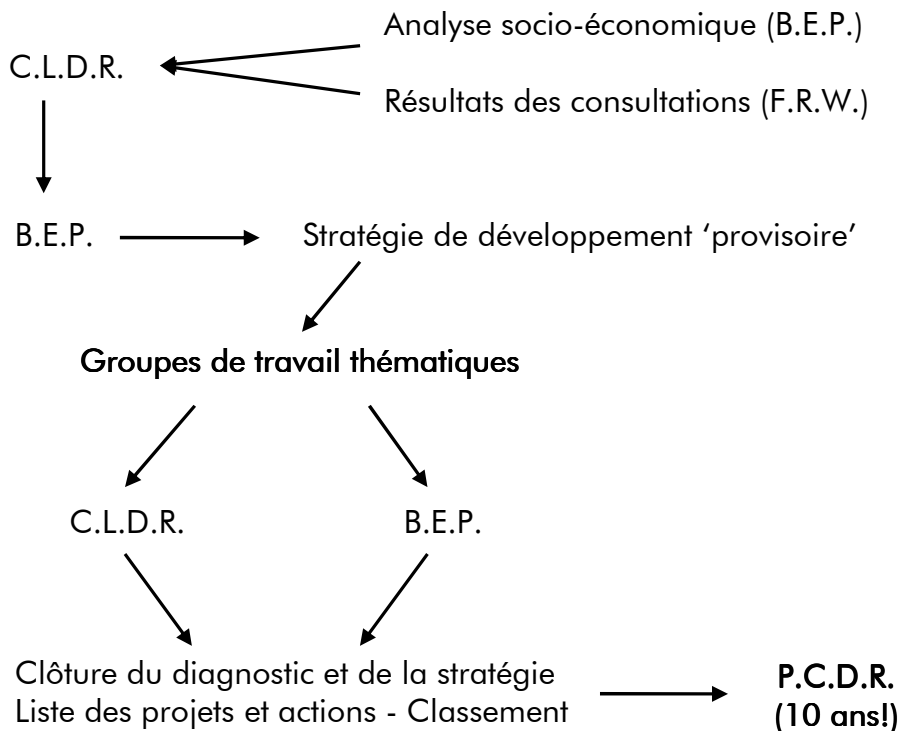
- ✓ **Information et consultation de la population** :
12 réunions d'information-consultation, des visites de terrain, des rencontres de personnes 'ressource'... : + de 150 personnes consultées
→ **plus de 300 idées de projets et actions !**
- ✓ **La Commission Locale de Développement Rural**
 - Organe consultatif officiel, représentatif de la population
 - Assure le relais entre la population et le Conseil communalComposition fixée par le Conseil Communal suite à l'appel à candidatures.
7 réunions de CLDR organisées depuis sa composition.

c) Méthodologie :

Données :

- Des données dites «**objectives**» :
Statistiques, cartographie, inventaires, analyse de la situation communale et son contexte → **L'analyse socio-économique**
- Des données dites «**subjectives**» :
Travail de terrain via des entretiens individuels et les réunions de consultation de la population → **Les résultats des consultations**

Elaboration de la stratégie de développement :



Explication du schéma ci-dessus :

Le Bureau Economique de la Province de Namur, auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) réalise une analyse détaillée de la situation communale et de son contexte, d'un point de vue cartographique, démographique, urbanistique, économique, social, culturel, associatif etc. Ce sont les données dites 'objectives'.

Parallèlement, la Fondation Rurale de Wallonie réalise des visites de terrain et se charge de la consultation citoyenne via des entretiens individuels de personnes 'ressources' et des réunions de consultation de la population dans tous les villages de la commune. Ce sont les données dites 'subjectives'.

Ces deux 'types' de données sont transmises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif officiel représentatif de la population. Elle est chargée de dégager les constats déterminants, les atouts et les faiblesses du territoire communal et d'énoncer des priorités.

Le travail de réflexion de la CLDR est transmis au BEP (auteur du PCDR) qui propose alors une stratégie de développement 'provisoire'.

C'est à ce stade de l'opération qu'interviennent les groupes de travail thématiques qui ont pour objectif de compléter le diagnostic du territoire, d'affiner la stratégie de développement et d'identifier les actions et projets à mettre en œuvre.

La CLDR et l'auteur du Programme Communal de Développement Rural clôturent alors le diagnostic et la stratégie de développement et établissent une liste et un classement des projets et actions.

L'analyse socio-économique, les résultats des consultations citoyennes, la stratégie de développement, les projets et actions et les données relatives au financement de ceux-ci sont rassemblés dans le Programme Communal de Développement Rural qui est alors approuvé par le Conseil Communal avant d'être soumis à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire qui remet un avis au Gouvernement wallon. Ensuite, le Gouvernement wallon émet (si tout va bien !) un arrêté approuvant le programme pour une durée maximale de 10 ans. Arrive enfin la négociation d'une première convention avec le Ministre compétent et la réalisation graduelle des projets.

2. Stratégie de développement provisoire

A ce stade des réflexions, la commission locale de développement rural et le BEP (auteur du PCDR) ont établi une stratégie de développement provisoire qui comprend 5 défis 'fédérateurs' (Vie associative, Tourisme, Cadre de vie, Mobilité, Social) et 25 objectifs plus concrets liés à ces défis. En fonction des résultats des différents groupes de travail, des précisions ou des ajouts seront proposés ultérieurement pour enrichir et affiner la stratégie de développement.

Défis en lien avec le thème « Economie » :

- **Le défi « Tourisme »** : *Parions qu'en 2020, Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec la nature*
Le secteur touristique constitue un pilier de l'activité économique dans la commune et une piste de réflexion centrale pour l'avenir.
- **Le défi « Cadre de vie & environnement »** : *Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune où la qualité de vie sera telle que tout le monde s'y sentira bien. Houyet, une commune qui fera « envie »*
La qualité du cadre de vie représente un atout important susceptible d'attirer de nouveaux habitants, indépendants, entrepreneurs...
- **Le défi « Mobilité »** : *Parions sur la mobilité: en 2020 Houyet sera une commune accessible pour tous, par tous et partout*
L'accessibilité du territoire, la mobilité des travailleurs, l'offre en transports publics ou alternatifs sont autant d'enjeux importants dans le cadre des perspectives de développement économique.
- **Le défi « Social - Services »** : *Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune dans laquelle toutes les générations et toutes les catégories sociales trouveront une qualité de vie adaptée à leurs besoins, à leurs projets*
Le soutien et l'accompagnement des sans emplois est un des axes auquel s'attachent différents services (CPAS, maison de l'emploi...).

3. Quelques constats

- La commune de Houyet jouit d'une excellente **accessibilité**, ce qui est en faveur de son développement économique.
- La **micro-région** Houyet – Rochefort – Dinant – Beauraing est touristiquement attractive... Cela représente un haut potentiel pour l'économie de Houyet à condition toutefois de proposer une offre suffisamment attractive et diversifiée au niveau touristique.
- L'**agriculture** et le **tourisme** sont des vecteurs importants de l'économie à Houyet ; des groupes de travail ont d'ailleurs été spécifiquement dédiés à ces deux thématiques.
- L'administration communale, la marbrerie, la briqueterie, la beurrerie et les homes de Mesnil Saint-Blaise et Wanlin sont, en termes de quantité de personnel, les **employeurs les plus importants de la commune**.
- **Le hall-relais de Celles**
Un hall-relais, ou incubateur, désigne un bâtiment comportant un atelier et des bureaux mis en location pour des entreprises en phase de démarrage. Il permet aux jeunes entrepreneurs d'éviter de lourds investissements immobiliers et d'échanger son expérience avec d'autres PME.
Le hall-relais de Celles se compose de 3 modules indépendants pouvant accueillir une, deux ou trois entreprises en fonction des besoins des candidats locataires. Chaque module est équipé d'une partie atelier et de bureaux.
Après un peu plus de 6 mois de fonctionnement, le hall-relais n'est occupé que par un seul entrepreneur, M. Luc Mathot, producteur de gaufres. Quelles sont les raisons de la non-occupation du reste du bâtiment ? (accessibilité, ... ?)
- **La situation de Houyet village** : implanté au fond de la vallée de la Lesse, Houyet village présente des difficultés d'accès. La disparition des commerces et de l'Horeca, l'attractivité des pôles extérieurs facilement accessibles et où l'on trouve de tout, l'insalubrité de certains bâtiments... ne plaident pas en faveur du village. Toutefois, il faut être conscient que Houyet village détient un potentiel important notamment avec son patrimoine naturel de grande qualité et un passé historique qui devraient tous deux être mis en valeur.
- **Formation permis de conduire théorique**:
Consciente que les difficultés de mobilité sont des vecteurs de précarité, (particulièrement en milieu rural) et compliquent la recherche d'emploi, l'Administration communale organise des formations au permis de conduire théorique à l'Espace Citoyen.

4. Maison de l'Emploi Houyet - Rochefort (M. Stefanutti)

a) Brève description - équipe

La Maison de l'emploi Houyet – Rochefort, fruit d'un partenariat entre le Forem, les communes et les CPAS de Rochefort et Houyet, a été créée en janvier 2004.

56 Maisons de l'emploi sont présentes en Wallonie.

La Maison de l'emploi est gérée par un comité d'accompagnement (constitué de 2 membres de la Direction du Forem de Namur, les 2 bourgmestres de Houyet et Rochefort, les 2 présidents des CPAS de Houyet et Rochefort).

Les missions du Comité d'accompagnement sont de veiller à la bonne gestion et au respect de la convention, de développer des partenariats et des actions au sein de la Maison de l'emploi, de contribuer financièrement selon les normes établies dans la convention et d'apporter leur expertise.

L'équipe de la Maison de l'emploi Houyet – Rochefort est composée de :

- Alain Stefanutti, Coordinateur
- Stéphanie Defoin, Conseillère
- Emmanuelle Demelenne, Conseillère
- Cynthia Briolat, Assistante technique

b) Demande d'emploi en Région wallonne et à Houyet

Quelques définitions...

Demande d'emploi : comprend les catégories de demandeurs d'emploi 'Chômeur Complet Indemnisé' ainsi que les jeunes en stage d'attente (9 mois)

Demande d'emploi inoccupée (D.E.I.) : les 2 catégories ci-dessus + autres demandeurs d'emploi inoccupés (libres, bénéficiaires RIS...)

Population en âge de travailler : la tranche d'âges de 16 à 64 ans

Population active : partie de la population en âge de travailler qui travaille effectivement (sous contrat de travail ou indépendant) + population de chômeurs complets indemnisés

Taux D.E.I. : le rapport (%) entre la demande d'emploi inoccupée et la population active

En septembre 2008 :

Le taux de D.E.I. était de 14,26 % à Houyet, de 14,38 % pour l'arrondissement et de 16,54 % pour la RW.

En septembre 2009 :

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés à Houyet était de 300 pour une population active totale de 1991 personnes.

Le taux de D.E.I. était donc de 15,07 % à Houyet.

Elle était de 14,88 % pour l'arrondissement et de 17,38 % pour la RW.

→ Si le taux de demandeurs d'emploi à Houyet a dépassé celui de l'arrondissement, il est toujours largement inférieur à celui de la Région wallonne.

c) Données socio-économiques

Entre 2005 et 2008, la demande d'emploi à Houyet a diminué de près de 2 % pour ensuite remonter entre 2008 et 2009 au-delà de la barre des 15% (conséquence de la crise économique).

Cela dit, au regard du désastre provoqué par la crise économique sur l'emploi dans certaines régions (Liège, Charleroi...), Houyet a été relativement 'épargné'.

En 2007, 623 postes de salariés étaient présents sur Houyet, ce qui représente un taux d'emploi de 31,29 % par rapport à la population active totale de Houyet.

Ces emplois salariés sont répartis dans différents secteurs dont les cinq plus importants sont : la santé et l'action sociale (150), la construction (119), l'administration publique et la sécurité sociale (88), la fabrication de minéraux non-métalliques (58), l'Horeca (48).

En ce qui concerne les indépendants, 85 établissements d'entreprises (employant au moins 1 personne en + du patron) et 492 indépendants (tous statuts confondus) sont répertoriés sur le territoire communal. Toutefois, ces chiffres sont à considérer avec prudence vu qu'ils sont établis sur base de l'adresse du siège social de l'entreprise (ex : Briqueterie de Wanlin dont le siège social est en Flandre).

Ces 492 indépendants se répartissent dans les secteurs suivants : commerce (142), agriculture (124), industrie et artisanat (113), professions libérales (87), services (24), divers (2).

Selon le Bureau Economique de la Province de Namur (BEPN), 2 caractéristiques majeures sont à dégager :

- **Une partie importante de la population salariée travaille en dehors de la commune (40% en 2005) ;**
- **Parmi la population active, 40% sont sous statut 'indépendant' : taux supérieur aux taux des autres communes (Gedinne, Hastière...)**

d) La demande d'emploi – analyse

Tous les chiffres relatifs à la demande d'emploi locale peuvent être consultés sur le site internet du Forem www.leforem.be dans la rubrique 'En direct du Forem'

- **Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) par tranches d'âges :**
A Houyet, le nombre de D.E.I. était de 300 en septembre 2008 : **76 D.E.I. de moins de 25 ans**, 68 D.E.I. âgés de 40 à 50 ans, 62 D.E.I. de 50 ans et plus, 61 D.E.I. âgés de 30 à 40 ans, 33 D.E.I. âgés de 25 à 30 ans.
Remarque : Ces chiffres sont à interpréter avec prudence car ils datent de septembre 2008. En effet, aux mois de juillet, août et septembre, de nombreux jeunes fraîchement diplômés s'inscrivent comme demandeurs d'emplois. Sachant qu'à la sortie des études, un jeune met en général 3 à 6 mois pour

trouver un premier emploi, les chiffres auraient sans doute été très différents si le comptage avait eu lieu par exemple en janvier 2009.

Quoi qu'il en soit, cette population de demandeurs d'emploi reste majoritaire et ce, quelle que soit la période de l'année... Elle nécessite donc toute l'attention requise.

- **Niveaux d'études par tranches d'âges :**

- Jusqu'à l'âge de 40 ans, on constate que le niveau d'étude le plus répandu est celui de secondaire supérieur (CESS)
- Entre 40 et 50 ans, le niveau d'étude le + fréquent est celui de secondaire deuxième degré suivi de près par le CESS
- Après 50 ans, les niveaux d'étude 'primaire + secondaire de base', secondaire 2^{ème} degré et CESS ont quasiment la même fréquence

- **Durée d'inoccupation par tranche d'âge :**

- Jusqu'à l'âge de 40 ans, la durée d'inoccupation la plus fréquente est inférieure à 1 an
- Entre 40 et 50 ans, la durée d'inoccupation inférieure à 1 an et celle supérieure à 3 ans ont une fréquence quasiment identique
- Après 50 ans, la durée d'inoccupation supérieure à 3 ans est largement majoritaire.

→ **Publics cibles prioritaires pour les actions à mener :**

- Les publics de niveau secondaire inférieur et secondaire supérieur
- Les 18-25 ans, 30-40 ans et 40-50 ans

Attention : à Houyet, la **tranche d'âge de D.E.I. âgés entre 40 et 50 ans** est surreprésentée par rapport à des communes comparables

e) L'antenne de Houyet en chiffres

Depuis juillet 2008, la permanence de la Maison de l'emploi a lieu chaque jeudi matin de 9h00 à 12h00 à l'Espace Citoyen.

L'antenne de Houyet c'est :

- Une structure de proximité
- Des conseils personnalisés
- Une mise à disposition d'outils (PC, internet...)
- Une gamme de services (attestations, documentation, information...)
- La gratuité d'accès
- Une collaboration avec l'Espace Citoyen

Les chiffres de fréquentation de l'antenne de houyet :

Depuis janvier 2009, l'antenne de Houyet a enregistré 221 passages contre 81 en 2004, ce qui témoigne d'une évolution considérable de sa fréquentation, imputée notamment à sa nouvelle localisation à l'Espace Citoyen.

5. Challenge Dinant (M. de Crayencour)

Par le biais d'une présentation dynamique et interactive, M. de Crayencour nous a présenté les activités de Challenge. Nous avons compilé ci-après une série d'informations également déclinées sur le site internet de Challenge <http://www.challengeonline.be>

a) Introduction

Nombreux sont celles et ceux qui veulent un jour réaliser leur rêve et lancer leur petite entreprise. Ils veulent répondre à leur tempérament et être davantage maître de leur destin. Mais on ne s'improvise pas marchand de services ou de biens. Même si l'on est capable de produire, il faut encore savoir vendre et aussi gérer.

Challenge a été créé en 2002 pour assister celles et ceux qui veulent "entreprendre ensemble".

L'équipe de Challenge, motivée, disponible et pluridisciplinaire offre non seulement un cadre juridique et un statut adéquat pour tester "grandeur nature" sa capacité d'entreprendre, mais aussi un revenu garanti aux allocataires sociaux ainsi qu'une dynamique collective bien motivante pour ceux qui veulent "oser". Le tout avec un accompagnement sur mesure.

Challenge est un outil économique innovant et complémentaire à ceux existant.

b) Le Village des Créateurs

Dispositif :

Challenge propose un dispositif gratuit aux candidats à l'autocréation. Les principes de fonctionnement sont les suivants :

- Organisation d'une dynamique de groupe de 10 personnes, à raison de 3 jours par semaine : 2 jours de coaching individuel et 1 journée de formation collective pendant 12 semaines
- Une formation soutenue et adaptée en vue de se préparer au lancement d'une activité
- Un hébergement physique et une dynamique collective.

Services :

Les services proposés sont les suivants :

- Un espace commun équipé de bureaux, PC, postes téléphoniques et connexion ADSL
- L'accès à des équipements communs : photocopieuse, fax, matériel de projection, imprimante couleur
- L'accès à une salle de réunion (10 places) : possibilité d'un espace d'accueil d'une dizaine de personnes pour organiser des présentations professionnelles ou pour donner des formations
- Un encadrement : coaching personnalisé par un responsable de projet
- Une activité de groupe : organisation de formations adaptées, de réunions mensuelles, d'ateliers d'échange entre les créateurs situés sur le site

Concept :

L'originalité du concept repose sur :

- Une mise en situation effective : obligation de présence 3j/semaine, des objectifs à atteindre et un encadrement de façon à faire avancer l'étude des projets
- Des formations théoriques mais intégrant toujours un prolongement pratique sur le terrain
- La dynamique collective : l'hébergement de la recherche sur place permet l'émulation collective et la réduction de la démotivation à travers les échanges

c) La Coopérative d'activités

La méthode Challenge

Ce dispositif est gratuit pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RIS.

Il est scindé en 5 phases :

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Accueil	Accompagnement informel	Mise en route commerciale	Entrepreneur salarié	Sortie
Réunion d'information et 1er RDV	6 mois	6 mois	1 an	illimité

Phase 1: Premier contact

Toute personne qui a l'intention de démarrer une activité, et qui apporte la preuve de son savoir-faire, peut bénéficier du cadre mis en place chez Challenge. Dès lors que Challenge a vérifié qu'elle peut héberger l'activité, l'aventure peut commencer.

Phase 2: Accompagnement informel

Au terme de la première phase, le créateur peut déjà s'inscrire dans le processus. Il peut bénéficier, s'il le souhaite, de rendez-vous individuels, commencer à participer aux réunions mensuelles et aux ateliers qui sont proposés tout au long du parcours au sein de Challenge.

C'est là que le projet de plan d'entreprise va se construire :

- Etude de marché
- Analyse des objectifs personnels et de l'opportunité
- Fixation de la stratégie
- Elaboration du plan d'actions (produit, prix, promotion, publicité)
- Plan financier

Phase 3: Mise en route commerciale

Lorsque le créateur établit ses premiers devis, bons de commande ou contrats avec ses premiers clients, ceux-ci vont être établis avec l'aide et au nom de Challenge. Challenge met alors à la disposition du candidat :

- Sa structure juridique
- Son numéro d'entreprise
- Son registre de commerce

L'argent généré par l'activité du créateur rentre dans la comptabilité analytique de Challenge, qui prélève 10 % de la marge brute pour financer très partiellement son accompagnement. Le solde sert à préparer éventuellement le salariat (phase 4) et peut servir à payer des frais professionnels engendrés par l'activité (petits achats, déplacements,...).

Pas un euro ne sort s'il n'est d'abord rentré. Si la marge brute de l'entrepreneur est égale ou supérieure à 2.500 €, on peut alors envisager de passer à la phase 4 "entrepreneur salarié".

Phase 4: Entrepreneur salarié (C'est ici l'originalité de Challenge !)

Durée : de 1 à 12 mois maximum.

Un contrat de travail est signé entre les deux parties. L'entrepreneur est d'abord salarié à temps partiel (1/3 temps) et perçoit encore ses allocations de chômage pour le surplus s'il y a droit. Il travaille comme un indépendant sans l'être. Il ne cotise pas à l'INASTI et ne perd aucun droit social.

Phase 5 : Sortie

3 cas de figure :

- Indépendant(e) ou société
- Salarié(e) : bon nombre de créateurs engagés dans la démarche retrouvent un emploi au terme du parcours
- Retour au statut initial sans endettement

d) Challenge Starter

Besoin d'un financement ?

Une structure financière appropriée et saine constitue un des premiers critères de réussite d'un projet d'entreprise. Nombreux sont cependant les créateurs qui rencontrent des difficultés à bénéficier de prêts et crédits bancaires pour financer des investissements, du fonds de roulement,...

Consciente de cette difficulté, Challenge SCRL est depuis juillet 2004 agréée comme structure d'appui auprès du **Fonds de Participation** pour le prêt lancement (max. 30.000 €, apport propre de 25 %) et le prêt solidaire.

Challenge travaille également en étroite collaboration avec **CREDAL**, qui propose des micro-crédits d'un montant maximum de 12.500 €.

La **SOCAMUT** octroie des micro-crédits d'un montant égal ou inférieur à 25.000 €, à des TPE, principalement artisans, commerçants et professions libérales en Wallonie.

Les **Sociétés de cautionnement mutuel** apportent des garanties partielles, couvrant maximum 150.000 € et 75 % du crédit octroyé.

e) Les Challenge Business Centers vous propose des bureaux...

Le but est d'offrir à prix modique (225 €/mois) des bureaux, une salle de réunion équipée, un coin cuisine, un coin détente et un accompagnement à de nouveaux indépendants ... pour plusieurs mois ou pour quelques heures si tel est leur besoin !

Où ?

- **A Marche-en-Famenne**
Parc d'activités économiques
Z.I. de Aye
Rue André Feher, 5
B-6900 Marche-en-Famenne
Contact : Michaël Malherbe 0496/25.14.28
- **A Dinant**
Place du Palais de Justice, 13A et 13B
B-5500 Dinant
Contact : Quentin de Crayencour 0493/18.12.13

Pour qui?

→ Toute personne en phase de test commercial ou dans sa première année d'installation en tant qu'indépendant.

f) Le suivi post-crédation

Challenge continue à accompagner celles et ceux devenus indépendants s'ils le souhaitent.

Ces nouveaux créateurs forment une dynamique de réseau avec les autres entrepreneurs. Ils continuent à suivre les formations et les ateliers organisés par Challenge. Ils ont la possibilité de participer à des salons, tels que Batisud, à des concours, tels que le Grand Prix de la Très Petite Entreprise, à des journées "au vert", à divers séminaires et colloques.

g) Autres services

- **Stimulux (Province de Luxembourg)**

Challenge développe régulièrement de nouveaux concepts pour améliorer la capacité de celles et ceux qui veulent créer leur emploi d'indépendant (Business Center, Village des Créateurs, ...).

Mais il faut développer cette mentalité dès le plus jeune âge.

C'est pourquoi, s'inspirant d'une expérience menée par la Maison de l'Entreprise de Mons, Challenge a lancé STIMULUX, projet de stimulation de l'esprit d'entreprendre en Province de Luxembourg et destiné aux étudiants du primaire, secondaire et supérieur non universitaire. Et ce avec l'aide du Ministre de l'Economie Wallon. En quelques mois, 1000 jeunes ont été rencontrés par des acteurs de la Ligue d'Impro, par des animateurs professionnels, par des structures qui proposent des Business Game... Les jeunes d'aujourd'hui sont les entrepreneurs de demain. Challenge a créé un appel d'air, il faut continuer à y répondre !

- **Centre de ressource documentaire**

Challenge a créé un centre de ressource documentaire destiné aux porteurs de projet de la structure.

La bibliothèque est composée de livres sur différents thèmes liés au statut de l'indépendant. Des fiches-métiers sont également disponibles pour information. La liste de ces documents est disponible sur demande.

- **Réunions**

- **Réunion d'information collective:**

Challenge organise tous les 2^{èmes} jeudis du mois une réunion d'information collective et gratuite en partenariat avec l'UCM. Elle a pour objectif d'expliquer aux porteurs de projet ce qu'est la structure Challenge et de briefer sur le statut de l'indépendant. A la fin de cette réunion, les participants peuvent s'entretenir individuellement avec un responsable pour parler de leur projet.

Pour s'inscrire et connaître le lieu du mois, il suffit de téléphoner au numéro général de Challenge 061/28 75 41 ou de leur envoyer un e-mail à info@challengeonline.be

- **Le rendez-vous des Créateurs:**

La structure, par sa dynamique collective, crée un réseau d'entrepreneurs qui permet aux créateurs d'échanger sur leurs expériences professionnelles et en même temps de se former.

Chaque mois, Challenge propose à ses créateurs une journée de formation donnée par des professionnels sur différents thèmes (les notions de base de la comptabilité – le marketing – la vente – l'utilisation du téléphone – la confiance en soi – 'Multipliez vos idées !' – les assurances - ...).

La formation est suivie d'un repas où les créateurs se réunissent et échangent sur leurs propres expériences.

- **Permanences**

- **A Dinant :**

Du lundi au vendredi de 9H à 17H

Place du Palais de Justice 13A et 13B à 5500 Dinant

Tous les entretiens se font sur rendez-vous (061/28.75.41)

- **Bourses Challenge**

Grâce à la Province, Challenge dispose d'un budget de 50.000 € afin d'offrir des bourses de 2.500 € maximum à de jeunes indépendants qui lancent leur activité sur le marché dans le cadre de la Coopérative d'activités.

Les bourses seront des avances récupérables qui aideront à payer les premiers frais d'installation et de promotion mais que les indépendants bénéficiaires devront rembourser.

6. Projets et actions issus des consultations

- Implantation d'un zoning à Wanlin + aides à l'installation
- Soutenir l'ouverture de commerces sur Houyet (incitants, infrastructures...)
- Renforcer la publicité autour des nombreuses PME existantes
- Encourager le maintien des petites activités commerciales à Mesnil Saint-Blaise
- Mettre en place un marché hebdomadaire ou mensuel (dans les bâtiments communaux ?)
- Inciter la commune à recourir aux entreprises et aux producteurs locaux (travaux, repas écoles...)

7. Nouvelles idées de projets et actions

- **Travail en sous-groupes**

Les participants sont invités à se répartir en sous-groupes.

Ceux-ci sont chargés, via la fiche de travail transmise à :

- lister les atouts et les faiblesses de la commune d'un point de vue économique
- proposer des nouvelles idées de projets et actions à mettre en œuvre localement au niveau de l'économie

Un rapporteur, chargé de restituer oralement la réflexion, est désigné dans chaque sous-groupe.

- **Restitution**

Sous-groupe 1 :

Atouts :

- Le cadre naturel exceptionnel et protégé notamment grâce à la Donation Royale qui constitue une garantie de 'préservation'
- Les activités touristiques de Houyet et des villages environnants (RAVel, Lesse, équitation, pêche...)
- La proximité de la E411 et sa situation à mi-distance entre Bruxelles et Luxembourg
- Les promenades balisées, sentiers de grande randonnée et les bois

Faiblesses :

- La dispersion des villages et le manque de cohésion des esprits (difficultés à se rassembler et à avoir des idées communes, manque de sentiment d'identité houyetoise)

Idées de projets et actions :

- Créer une entreprise de bois labellisé
- Créer des kits touristiques 'all inclusive' mariant les activités touristiques avec l'horeca etc.
- Créer un gîte d'accueil écologique
- Développer du tourisme à thèmes (patrimoine, nature, sportif...)
- Créer une 'Maison de produits régionaux'
- Faire revivre les activités de coutellerie
- Meilleure organisation des crèches pour les personnes qui travaillent à l'extérieur de la commune (cela engendrerait peut-être la diminution du recours aux crèches localisées dans les pôles externes à la commune)

Sous-groupe 2 :

Atouts :

- Le tourisme vert qui attire les visiteurs et contribue à la fréquentation des gîtes, hôtels et campings
- Le RAVel
- Possibilités de développement économique à Wanlin près de l'autoroute

Faiblesses :

- La descente de la Lesse car les touristes ne sont que de passage et les arrêts sont sales (ex : infrastructure de Gendron) → peu d'avantages économiques pour Houyet et beaucoup de désagréments

Projets et actions :

- Continuer le RAVel jusqu'à Gendron voire même plus loin
- Développer le commerce artisanal pour que les agriculteurs et producteurs locaux puissent vendre leurs produits

Sous-groupe 3 :

Remarques :

1. Houyet c'est 7 collines et 7 problèmes différents. Il convient donc d'envisager des projets et des actions cohérents au regard des caractéristiques de chaque village.

2. Les infrastructures 'sales' de Gendron dont le sous-groupe 2 parle sont situées sur le territoire de Dinant et non sur Houyet

Atouts :

- Bonne volonté

Faiblesses :

- La Donation royale qui occupe 1/3 du territoire communal et n'engendre quasiment aucun revenu
- Les kayaks donnent l'impression que Houyet est une 'commune d'eau' alors que ce n'est pas le cas

Projets et actions :

- Créer un centre d'animations touristiques (horeca, hébergements etc.) au Cul de l'Hileau (des deux côtés) et sur le site du Maupas et de la plaine des kayaks avec un bassin de retenue.

- **Conclusions**

A l'issue de cette restitution, force est de constater que **la plupart des idées émises concernent les domaines touristique, agricole et environnemental** qui ont eux-mêmes fait l'objet d'un groupe de travail. Même si nous regrettons un peu que ce groupe de travail 'Economie' n'ait pas réellement permis de dégager de nouvelles idées de projets purement économiques (ex : ateliers ruraux, soutien à l'installation de petits commerces...), il permet en tout cas de confirmer que les atouts économiques du territoire sont intimement liés au tourisme, au cadre de vie et à l'agriculture, ce qui témoigne d'une grande cohérence.

Il incombera à la CLDR de poursuivre la réflexion quant à ces différentes propositions pour ensuite les proposer au Collège via le PCDR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Anne-Audrey WAUTERS et Jean-Christophe SIMON



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE
Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be